

MOTION DE FÉLICITATION RELATIVE À LA RÉUSSITE ET À LA FIN DE LA TRANSITION POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE GABONAISE

Nous, Ministres et Chefs de délégations des États membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), réunis à N'Djamena du 27 au 30 mai 2025 à l'occasion de la 59^e session ministérielle ;

Rappelant la décision de la 24^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), levant les sanctions ayant conduit à la suspension du Gabon de la participation aux activités communautaires ;

Rappelant également le communiqué de la 1277^e réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, en date du 30 avril 2025, actant la levée de la suspension du Gabon des instances de l'Union africaine, telle qu'énoncée initialement au paragraphe 3 du communiqué PSC/PR/COMM.1172(2023) du 31 août 2023 ;

Prenant acte des engagements pris par les autorités gabonaises auprès de la communauté internationale visant à respecter le calendrier établi pour la transition politique, à la suite du Coup de Libération du 30 août 2023 ;

Reconnaissant la mise en œuvre transparente, inclusive et démocratique des principales étapes du processus de transition, notamment le Dialogue National Inclusif en avril 2024, le référendum constitutionnel du 16 novembre 2024 et l'élection présidentielle du 12 avril 2025 ;

Adoptons solennellement la présente motion :

1. **Félicitons le Gouvernement et le peuple gabonais** pour leur grande maturité, leur engagement en faveur de la paix et leur attachement aux principes démocratiques, ayant permis la réussite de la transition et le rétablissement de l'ordre constitutionnel.
2. **Adressons nos vives félicitations** à Son Excellence Monsieur Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État et Chef du Gouvernement, pour sa brillante élection, et lui exprimons nos vœux de plein succès dans l'exercice de ses hautes fonctions au service du peuple gabonais.
3. **Exprimons notre reconnaissance** à Son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA, Facilitateur désigné par la CEEAC pour la transition en République gabonaise, pour la sagesse, le leadership et le discernement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de son mandat.
4. **Prenons acte avec satisfaction** de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de réintégrer pleinement la République Gabonaise au sein de toutes ses instances, consacrant ainsi la normalisation institutionnelle du pays sur la scène régionale et continentale.

Fait à N'Djamena, le 30 mai 2025